

Library reference copy  
Not for loan

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

SPC Library  
Bibliothèque CPS

MISSION DE RECONNAISSANCE SUR LA PECHE A L'ILE WALLIS

24 juillet - 7 août 1969

par

V.T. Hinds  
Spécialiste des pêches

SPC Library  
  
30 798  
Bibliothèque CPS

Loan No: 26197

SPC  
639.2  
H/M  
A



## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<b>I. <u>RESUME</u></b>	
SITUATION ACTUELLE	1/2
RECOMMANDATIONS	1/2
EQUIPEMENT REQUIS	1/2
<b>II. <u>GENERALITES</u></b>	
MISSION	3
REMERCIEMENTS	3
EMPLOI DU TEMPS	3
PRISES DE CONTACT AVEC LES PERSONNALITES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	6
INFRASTRUCTURE	7
<b>III. <u>ANNEXES</u></b>	
1. LA PECHE A L'HEURE ACTUELLE	9
2. STOCK DE THONS	13
3. SOCIETE DES PECHEURS DE L'ILE WALLIS	15
4. PROPOSITIONS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN SERVICE ET D'UN PROGRAMME DES PECHEES	19
5. SERVICE DES PECHEES DE L'ILE WALLIS - EQUIPEMENT PROPOSE	23
6. ASSISTANCE TECHNIQUE D'ORGANISMES INTERNATIONAUX	25
7. TYPES DE BATEAUX DE PECHE APPROPRIES	27
8. PECHE EN EAU DOUCE	29/30
9. CONSERVATION DES RESSOURCES MARINES	31/32
10. LISTE DE RECOMMANDATIONS	33/34
<b>IV. <u>APPENDICES</u></b>	
I. PECHE A LA TRAIINE AU LARGE DU LAGON DE WALLIS - par M. B. Pasquelin	35/36
II. PROGRAMME DE TRAVAIL DU "COMBESSA"	37

RESUMESITUATION ACTUELLE

La pêche primitive de subsistance est en sérieux déclin à l'île Wallis ; moins d'habitants exercent maintenant ce métier, et les stocks de poissons du lagon, pêchés par des moyens spécialisés et peu orthodoxes, diminuent. Les bateaux de pêche traditionnels sont lourds et difficiles à manoeuvrer et les pêcheurs hésitent à s'aventurer en pleine mer au-delà du récif barrière. Bien que la population insulaire ait un revenu régulier, provenant de parents employés outre-mer, l'offre en poisson frais d'origine locale est insuffisante pour faire face à la demande et l'alimentation est complétée par du poisson de conserve importé.

RECOMMANDATIONS

Il importe, à l'heure actuelle, de créer le plus rapidement possible une société des pêcheurs de Wallis, financée par des moyens locaux, avec le concours de l'administration qui lui apporterait également un appui tangible, et conseillée sur le plan technique par d'autres organismes. Il faut aussi des bateaux de pêche plus modernes pour que les pêcheurs puissent travailler au-delà des récifs et bénéficier de ressources qui sont jusqu'à présent inexploitées. Le recrutement d'un pêcheur expert et la mise sur pied de services ancillaires pour lancer un énergique programme de pêche en dehors des récifs et pour former les pêcheurs wallisiens à des méthodes de pêche modernes, permettraient à la société de pêcheurs proposée d'étendre ses activités et d'accroître graduellement le ravitaillement en poisson frais, répondant ainsi au voeu d'une population friande de cet aliment et qui a un pouvoir d'achat non négligeable. La liste des recommandations figure à l'annexe 10.

EQUIPEMENT REQUIS

Grâce à une avance de capitaux pour créer un fonds d'avances remboursables, on pourrait commencer à construire un type amélioré de pirogue de pêche et acheter les engins de première nécessité, ainsi que des moteurs hors-bord assortis d'un stock de pièces de rechange. Pour exécuter un programme de développement et d'expansion de la pêche, qui pourrait être financé par le Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES), il faudra d'une part, un pêcheur expert et, d'autre part, un bateau de pêche de haute mer de 9 à 10 mètres de longueur environ, et des engins de pêche. Une liste détaillée de l'équipement figure à l'annexe 5.

---

MISSION

A la demande du territoire des îles Wallis et Futuna, le spécialiste des pêches de la Commission du Pacifique Sud s'est rendu en mission à l'île Wallis du 24 juillet au 7 août 1969.

L'objet de cette mission était d'étudier, d'une part, les problèmes liés au dépeuplement du lagon et, d'autre part, la possibilité de lancer la pêche hauturière, au-delà des récifs et des côtes de l'archipel, de déterminer les types de bâtiments de pêche convenant à la région ainsi que l'équipement nécessaire au développement de la pêche locale, et d'établir, en consultation avec le chef du Service de l'agriculture de Wallis, un programme destiné à fournir de plus amples renseignements sur le potentiel des ressources récifales et lagunaires.

Références : Lettres N°299 du 17/5/68  
 N°504 du 29/8/68  
 N°590 du 5/11/68  
 N°256 du 2/6/69  
 N°319 du 4/7/69

du Second Commissaire français, Délégation française à la Commission du Pacifique Sud, Nouméa.

REMERCIEMENTS

J'ai eu la bonne fortune d'être invité à vivre "en famille" à Mata Utu chez le chef du Service de l'agriculture, M. B. Pasquelin, Mme Pasquelin et leurs deux charmants enfants. M. Pasquelin, étant lui-même un pêcheur enthousiaste, connaît à fond non seulement la population de l'île Wallis et les nombreux problèmes que pose le développement des pêches, mais aussi les possibilités qui existent dans ce domaine. Il a été pour moi un guide parfaitement compétent et hospitalier et je désire le remercier tout particulièrement pour l'aide qu'il m'a apportée.

EMPLOI DU TEMPS - 24 juillet-7 août

24 juillet 1. Tontouta-Nandi-île Wallis

2. Entretiens avec M. B. Pasquelin, chef du Service de l'agriculture ; inspection des pirogues à balancier locales et de la vedette de pêche.

- 25 juillet
3. Tour de l'île ; visite d'un lac de cratère.
  4. Entretiens avec M. Pasquelin sur le financement et l'organisation des projets de développement.
  5. Visite à M. J. Bach, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna, introduction et explication de l'objet de la mission.
- 26 juillet
6. Sortie en mer dans la vedette de pêche "Combessa", pêche à la traîne en dehors du récif à l'est, au sud et à l'ouest de l'île. Nous avons pris 18 poissons, surtout des bécunes, et 1 bonite de 48 kg. Les cuillers "blue mullet" Phleuger sont très efficaces.
- 27 juillet
7. Visite à l'île Nukuhifala ; plongées dans le lagon.
- 28 juillet
8. Entrevue avec Lavelua Tomasi Kulimoetoke.
  9. Visite de l'infrastructure locale : service des travaux publics, centrale électrique, entrepôt frigorifique, navire "Moana" et hôtel.
  10. Révision du programme avec M. Pasquelin.
- 29 juillet
11. En compagnie de M. Georges Pambrun, assistant d'élevage, visite de deux lacs de cratères et d'autres étendues d'eau douce ; régions à palétuviers.
  12. Exploration par plongées de la zone où l'on se propose de cultiver les huîtres nacrées, située à mi-chemin entre les îles Nukuhione et Nukuhifala à l'extrémité nord de la Baie de Mata Utu ; tour de la zone de culture proposée, débarquement à l'île Faïoa pour voir les plages à tortues qui s'étendent sur la face sud-est du récif.
- 30 juillet
13. Réunion avec les pêcheurs.
  14. Visite des magasins pour inspecter les stocks d'engins de pêche.
  15. Visite à M. M. Hatem, Chef de Brigade de la gendarmerie nationale, pour voir sa collection de carapaces de tortues de mer et de tortues de mer naturalisées.

16. Pluies et vents violents. Révision du programme, discussions sur les demandes à présenter à l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud (ADPIPS), étude des registres de prises de M. Pasquelin.
- 31 juillet 17. Sortie en mer dans le "Combessa" en compagnie de M. Pasquelin pour rejoindre le "Moana" et déposer M. Bach. Le "Moana", retardé, est entré dans le lagon à 14 heures. Pêche à la traîne - prises : 26 kg de thazards bâtards à la cuiller "blue mullet".
18. Esquisse préliminaire du rapport.
- 1er août 19. Pluies, vents violents, pêche annulée. Suite du rapport, entretiens avec M. Pasquelin. Visite de la station météorologique.
- 2 août 20. Plusieurs heures de forte pluie pendant la nuit ; vents encore violents, mer houleuse à grosse. Suite du rapport.
21. Construction d'une ligne à requins de 20 hameçons.
22. Discussion de l'avant-projet de rapport avec M. Pasquelin.
- 3 août 23. Visite des pièges à poisson à la Pointe Lausikula. Dressé les plans d'un piège ; également carrelet.
24. Discussions d'un programme expérimental de 4 mois à mettre en oeuvre immédiatement grâce au bateau et à l'équipage de M. Pasquelin.
25. Discussions sur les différents types de bateaux convenant à Wallis ; j'ai fait des suggestions quant aux méthodes de construction, aux plans, etc.
26. Démonstration aux pêcheurs : plans de pièges à poisson, carrelets et paniers destinés aux appâts vivants.
- 4 août 27. Pêche à la traîne par vent de force 4/5. Prises : 6 poissons - tous à la cuiller "blue mullet", trois bécunes, 1 carangue, 1 bonite. Utilisé les poissons comme appâts pour la ligne à requins et largué la ligne à 20 hameçons au large de Mata Utu.
- 5 août 28. Rentré la ligne à requins ; prise : 2 requins femelles (Ginglymostoma cirratum) d'un poids total

de 200 kg. Vent de force 4, mer agitée, vedette difficile à manoeuvrer et peu de place. Le lagon offrirait peut-être une pêche au requin facile, à partir de pirogues à balancier construites en matériaux d'origine locale ; la population accepte volontiers de manger de la chair de requin (bien que celle-ci n'atteigne pas le prix du poisson frais). Les pièges peuvent fournir les appâts nécessaires. (185 kg de requin pour 5,5 kg d'appât).

29. Entrevue d'une heure avec M. Bach ; discussion des différents points du rapport ; Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud ; programme de travail, etc.

6 août 30. Dernière réunion avec les pêcheurs.

7 août 31. Wallis - Tontouta.

#### PRISES DE CONTACT AVEC LES PERSONNALITES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

M. B. Pasquelin, chef du Service de l'agriculture.

M. J. Bach, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna.

M. G. Peltier, chef du Service des travaux publics.

M. P. Magne, chef du Service météorologique de Wallis et Futuna.

M. M. Chautard, commerçant.

M. B. Brial, commerçant.

M. P. Tailhan, commandant d'aérodrome.

M. C. Bouchereau, ingénieur chargé de l'entretien de l'aérodrome.

M. M. Hatem, chef de la Brigade de la gendarmerie nationale, îles Wallis et Futuna.

M. M. Bejin, commerçant.

Tomasi Kulimoetoke, Lavelua (Grand chef de l'île Wallis).

M. H. Gelnow, Capitaine du trimaran américain "Ariel".

Kamali Lenisio, pêcheur de langouste.

Sosimon Langikula, pêcheur.

Simon Langikula, pêcheur, propriétaire de deux bateaux.

Saumoe Sefo, pêcheur, propriétaire d'un bateau.

Kusi Fapito, pêcheur, propriétaire d'un bateau.

Paulo Lavvia, du Service de l'agriculture.

Sakalia Sialehaamo, du Service de l'agriculture.

Aloisio Samea, du Service de l'agriculture.

M. Georges Pambrun, assistant d'élevage, Service de l'agriculture.

M. Jean-Yves Appriou, menuisier.

## INFRASTRUCTURE

### COMMUNICATIONS

A l'heure actuelle (août 1969), l'île Wallis est desservie par un vol mensuel de l'UTA par DC4, départ de Nouméa et retour à Nouméa via Nandi (îles Fidji) le jour suivant. Un vol spécial hebdomadaire de la Compagnie Air Pacific, par avion "Beechcraft" de 4 à 5 places, fait l'aller et le retour dans la journée. Des améliorations à la piste d'atterrissage permettront (en avril 1970) à l'UTA d'assurer la ligne par "Caravelle".

Le "Moana", cargo mixte, assure mensuellement un service avec, départ de Nouméa, escales à Suva, Wallis, Futuna, Wallis, Nouvelles-Hébrides et retour à Nouméa.

### INFRASTRUCTURE

Wallis est pourvue d'un bon réseau routier non goudronné mais généralement carrossable pour la plupart des véhicules.

A Mata Utu, il y a une jetée en forme de T qui s'avance dans le lagon, le fond au mûsoir étant de 6 mètres ; le quai peut recevoir des bâtiments jaugeant 5.000 tonnes maximum. Il convient d'aborder avec prudence la passe principale située dans la partie méridionale du récif ; le chenal navigable de Mata Utu est balisé, mais il n'y a pas de feux et la navigation de nuit demande donc beaucoup de précision.

Une aire d'amerrissage datant de la deuxième guerre mondiale mais encore en assez bon état, se trouve près de la pointe Halalo sur la côte méridionale de l'île principale. On accède à cette aire d'amerrissage et au mouillage situé sur la côté de l'île sous le vent par un chenal d'au moins 5,70 m de fond, dit-on, qui mène à la passe sud de Honikulu.

La centrale électrique, de construction récente, est dotée de trois génératrices produisant respectivement 60, 60 et 45 kilowatts. Cette centrale fournit le courant à Mata Utu et il y a une extension pour éclairer le quai. Il n'existe aucune installation permettant de fabriquer de la glace sur l'île ; deux magasins ont de petites glacières dont la capacité conjointe est de 8 mètres cubes. Le "Moana" transporte normalement une installation frigorifique portative d'une capacité de 8 mètres cubes (température  $-11^{\circ}\text{C}$  à  $-7^{\circ}\text{C}$ ).

Mata Utu est doté de dépôts de carburants, huile diesel et essence.

Il y a à Mata Utu trois petites vedettes, une appartenant à l'administration, les deux autres à des particuliers. L'entretien des moteurs marins laisse à désirer ; on trouve quelques pièces de rechange. Celles-ci sont généralement commandées à Nouméa ou aux îles Fidji et livrées par le service maritime mensuel. Il y a environ 17 moteurs hors-bord en usage et deux moteurs marins fixes.

On peut trouver à se loger sur le front de mer et une société, la Société Molihiina, dont le gérant est M. B. Brial, dispose de 5 bungalows à deux lits. Les repas sont servis soit à la journée soit "en pension", le tarif moyen, chambre et repas compris étant de 1.000 francs environ. Cet hébergement est entièrement occupé pour la nuit les jours d'arrivée du vol UTA mensuel, et les visiteurs doivent trouver à se loger ailleurs.

Il y a à Mata Utu une station météorologique. L'île est dotée d'un réseau téléphonique et le Service des postes et télécommunications est relié à Futuna par radiophonie. On peut également téléphoner et télégraphier sur le réseau international.

Le ravitaillement en eau à Mata Utu est assuré surtout par un certain nombre de puits forés munis de pompes qui alimentent des réservoirs, et l'eau est en général salubre.

A l'intention des visiteurs qui désireraient se rendre à l'île Wallis et particulièrement de ceux qui craignent les moustiques, il est à conseiller de porter des pantalons longs et des chemises à manches longues après 17 heures car l'île est envahie de moustiques. Il paraît que le paludisme est inconnu mais il y a de nombreux cas d'éléphantiasis. Toutefois, on ne court guère le risque de contracter cette maladie à moins d'un séjour de 3 mois minimum.

LA PECHE A L'HEURE ACTUELLE

En 1969, m'a-t-on dit, la population de Wallis se chiffre à quelque 5.000 habitants, celle de Futuna à quelque 3.000 âmes et plus de 6.000 personnes originaires des deux îles travaillaient en Nouvelle-Calédonie. Pour 5.000 personnes vivant à Wallis, il y a moins de 50 pêcheurs ; ceux-ci exercent leur métier à l'aide de 8 à 10 pirogues à balancier et encore le samedi seulement et non pendant la semaine. Ils distribuent leurs prises à leur famille et à leur entourage immédiat et vendent le reste, une toute petite quantité, au public pour le repas traditionnel du dimanche. La vaste majorité de la population, bien qu'elle ait les ressources financières qui lui permettraient d'acheter du poisson (ressources qui proviennent de l'argent qui est envoyé régulièrement par la famille à Nouméa), doit se rabattre sur les pilchards de conserve.

On estime qu'une équipe de trois hommes pêchant à la ligne sur le récif prend en une nuit de 30 à 40 poissons, représentant de 40 à 55 kg, et il est peu vraisemblable que les prises totales du samedi atteignent une demi-tonne de poisson. Il n'existe aucune statistique mais, d'après des rapports verbaux, il semblerait qu'il y a 25 ans, on comptait plus de 200 pêcheurs et une flottille de 50 à 60 pirogues à balancier qui ramenaient de 80 à 100 poissons par nuit, soit une prise totale de près de 10 tonnes, et ceci pour le même nombre d'habitants. Toujours d'après les on-dit, il semble que non seulement les prises par homme ont baissé de plus de 50%, mais aussi que le nombre de pêcheurs amateurs a décréu de 200 à 50, soit une disparition d'environ 75% des captures d'antan. D'après ces témoignages, on peut même prédire que, si cette tendance se poursuit, la pêche disparaîtra complètement chez les Wallisiens s'ils continuent à ne pêcher que dans le lagon.

Il est intéressant de noter les souvenirs de quelques-uns des anciens pêcheurs survivants qui affirment que vers l'époque de la première guerre mondiale (1914-1918), il y avait un certain nombre de Chinois et d'insulaires des îles Tokelau résidant à l'île Wallis et que ces pêcheurs, dans les pirogues à balancier et avec des équipages complétés par des Wallisiens, prenaient, à la canne à pêche et au leurre en huitre nacrifère, des thons que l'on trouvait en bancs en dehors du récif. Avec un équipage de 4 personnes par pirogue, deux payant et deux pêchant, ils ramenaient plus de 80 thons par journée de pêche. Après le départ des insulaires des Tokelau et des Chinois, cette méthode est rapidement tombée en désuétude puis a été complètement oubliée. Un de ces vieux pêcheurs m'a fait voir un PA'A, leurre en huitre nacrifère qu'il avait chez lui et qui était un reliquat de

ces temps passés. Cependant, aux Samoa Occidentales, qui ne sont pas très distantes, les pêcheurs utilisent couramment la même méthode, navigant dans des pirogues dont l'équipage se compose de deux personnes; or, pendant la bonne saison, chaque pirogue ramène de 40 à 60 thons par jour.

Les pêcheurs wallisiens admettent eux-mêmes qu'ils répugnent à pêcher en dehors du récif, répugnance qui semble due à deux causes principales, la première étant une peur panique des requins en haute mer. Il s'agit là d'une peur innée, qui ne repose sur aucun fondement et les pêcheurs reconnaissent eux-mêmes que l'on n'a jamais signalé d'attaque par un requin ni d'accident causé par un de ces squales. La seconde difficulté est la lourdeur des pirogues traditionnelles utilisées dans ces territoires; ces embarcations sont difficiles à manoeuvrer au milieu des passes dans les récifs, tout comme en mer, sauf par temps très calme.

Etant donné cette répugnance qu'ont les pêcheurs à s'aventurer au-delà du récif, et compte tenu d'une part du déclin du nombre des pêcheurs ainsi que de celui des captures dans le lagon et, d'autre part, du fait qu'ils ont moins besoin de se forcer à travailler puisqu'ils reçoivent régulièrement de l'argent de Nouméa, il semble que, à l'avenir, la population wallisienne dépendra de plus en plus du poisson et du boeuf de conserve importés pour compléter les aliments de base qu'ils ont en abondance: taros, ignames et bananes, et que la pêche locale, si minime soit-elle, ne fera que décroître. En fait, est-il même possible, si tardivement, de faire revivre la pêche à Wallis?

Cependant, deux indications permettent d'espérer que cette situation plutôt déprimante pourrait s'améliorer. On trouvera à l'Appendice I une analyse du registre des captures que M. B. Pasquelin, chef du Service de l'agriculture à Mata Utu, tient si minutieusement (M. Pasquelin étant lui-même un pêcheur sportif enthousiaste qui utilise une vedette à moteur de 7 m équipée de tangons pour la pêche à la traîne). Ce registre indique que ce bateau représente une entreprise viable étant donné d'une part le pouvoir d'achat des Wallisiens de Mata Utu et, d'autre part, que ceux-ci sont très friands de poisson frais. D'après ce registre, deux hommes travaillant sur ce type de bateau 8 heures par jour 5 jours par semaine, pourraient obtenir un revenu brut de plus de 45.000 francs CFP par mois. On pourrait diminuer les frais de fonctionnement par l'installation dans le bateau d'un moteur marin diesel et augmenter les prises par l'utilisation de leurres plus modernes, dont nous avons fait la démonstration. Il convient de noter que l'on pourrait tirer ce revenu uniquement de la pêche à la traîne; nous pensons que cette somme pourrait s'augmenter de 10.000 fr CFP par mois si les pêcheurs voulaient aussi faire

quelques sorties de nuit pour pêcher à la ligne à main. Il n'existe aucune donnée sur d'autres sources éventuelles de revenu telles que la pêche au requin à la ligne ou au filet, la pêche au piège ou au carrelet.

Note : Les Wallisiens qui utiliseraient un tel bâtiment seraient mieux placés sur le marché local et pourraient obtenir presque le double du prix par kilo pour des poissons frais ; de ce fait, le chiffre indiqué par M. Pasquelin de 40 francs le kilo pourrait, en fait, être de 100 francs le kilo ; le revenu brut estimatif de la pêche à la traîne pourrait donc être d'à peu près 100.000 francs CFP par mois.

Le deuxième espoir est celui que représente un petit groupe de pêcheurs wallisiens énergiques qui sont très désireux de créer une société de pêcheurs, régulièrement constituée et, petit à petit, avec l'encouragement et l'appui de l'administration, de mettre sur pied une industrie des pêches viable, puis de l'étendre en vue de satisfaire la demande locale. Ce groupe n'est pas effrayé par la situation présente et semble déterminé à passer à l'action assez rapidement. Certaines suggestions quant à la création d'un tel groupe figurent à l'annexe 3. Comme nous l'indiquons à l'annexe 3 et à l'annexe 4, la création d'un Office des pêches à Mata Utu assurerait que la renaissance de la pêche à l'île Wallis bénéficie de tous les conseils techniques et de l'aide qui sont nécessaires si l'on veut fournir à la population un apport de poisson supplémentaire ; les propositions visant à la création d'un tel service ainsi que l'équipement requis figurent en annexes 4 et 5 respectivement.

---

STOCK DE THONS

L'existence, dans les eaux wallisiennes, d'un stock de thons qui puisse être considéré comme une ressource, prête à bien des conjectures. Il n'existe aucune donnée qui permette d'affirmer ou d'infirmer l'existence d'une telle ressource. De nos jours, les pêcheurs locaux s'aventurent rarement au-delà des récifs et l'on a oublié qu'autrefois on prenait l'albacore (Katsuwonus pelamis) à l'aide d'un leurre en huître nacrée. On a pris au-delà des récifs des bonites (Gymnosarda nuda), des maquereaux-bonites (Scomberomorus commersoni), des thazards bâtards (Acanthocybium solandri) et le registre tenu par M. Pasquelin porte mention de la capture d'un seul thon à nageoires jaunes (Neothunnus macropterus) ; ces relevés sont analysés à l'Appendice I. D'après leurs observations tout à fait fortuites du comportement en dehors du récif des sternes blanches et des noddies à cape blanche, les pêcheurs du cru pensent que des bancs de bonites doivent passer très près de l'île. Les insulaires ont souvent aperçu des thoniers étrangers pêchant à la longue ligne et, de temps en temps, ces bâtiments basés à Pago Pago aux Samoa Américaines et à Levuka aux îles Fidji, s'abritent dans le lagon de Wallis, ou troquent leur poisson contre de la viande fraîche et des légumes comme cela s'est vu à Futuna. Ces témoignages semblent indiquer qu'il y a un stock de thons et d'autres poissons pélagiques de grande taille dans la région mais, vu le niveau actuel de la pêche à l'île Wallis, ces ressources sont hors de la portée des pêcheurs locaux qui utilisent des embarcations et des engins traditionnels.

Dans le cadre du programme proposé pour le pêcheur expert qui viendrait à Wallis (voir annexe 4), on pourrait effectuer une enquête sur ce qui est peut-être un stock de thons vivant en eau profonde ; cette enquête pourrait être faite avec un bateau de pêche de 12 à 15 mètres et consisterait en une campagne de pêche thonnière à la longue ligne de petite envergure, menée à proximité de la côte. Le succès de ce programme expérimental de pêche au thon dépendrait, dans une large mesure, de l'approvisionnement régulier en poissons d'appâts et il faudrait étudier la possibilité de faire venir par le "Moana" de l'appât congelé japonais de Levuka aux îles Fidji. On pourrait aussi utiliser avec profit une simple thermistance manuelle pour déterminer les thermoclines et leur mouvement à la verticale.

Il serait peut-être possible de prévoir une courte visite de 8 à 10 jours du navire océanographique "Coriolis" de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer à Nouméa, en lui

demandant de faire une évaluation préliminaire de la situation telle qu'elle se présente au cours de la meilleure saison de pêche locale, c'est-à-dire d'octobre à décembre. On devrait pouvoir inclure dans un tel programme, des relevés bathythermiques aux quatre points cardinaux, au nord-est, au sud et à l'ouest de l'île, depuis la côte jusqu'à une distance de disons 15 à 25 km au large pour rechercher les thermoclines dans cette zone ; ces recherches seraient susceptibles de donner une indication des profondeurs auxquelles seraient éventuellement concentrés les gros thons et d'autres espèces de poissons. Cette première opération ne demanderait guère qu'une semaine et si les observations le justifiaient, on pourrait mettre en opération 3 ou 4 palangres à thon de 300 à 500 hameçons ; ceci donnerait une idée de la dimension requise pour les hameçons, de la taille des poissons et des espèces que l'on trouve à cette époque de l'année. Ces données seraient très utiles à un pêcheur expert, au cas où l'on lancerait un programme de pêche à Wallis, car il a été prouvé que la pêche au thon à la palangre sur une petite échelle, à partir d'embarcations de 12 à 20 mètres, est faisable du point de vue technique et est effectivement menée de façon viable dans d'autres régions, dont les îles Fidji, Tonga et Tahiti.

Au cas où un pêcheur expert serait affecté à Wallis pour y réaliser un programme expérimental de pêche, l'une de ses tâches devrait être de tenter de remettre en vigueur l'utilisation du leurre en huître nacrée pour la capture de petits thons non loin de l'île. Si, par exemple, le pêcheur expert est recruté dans une collectivité où l'on pêche le thon, sur la côte de l'Atlantique en France, il devrait rejoindre son poste via Papeete et y passer une semaine pour se familiariser avec cette méthode de pêche à bord des petits bateaux basés sur ce port et qui pêchent le thon avec succès. Je suggère également que M. Stephen Ellacott, agent des pêches au Service des pêches à Tahiti, qui est un spécialiste de cette méthode très particulière, soit détaché temporairement pour une période de trois mois, en premier lieu en vue d'aider le Service des pêches à l'île Wallis à remettre cette technique en vigueur. M. Ellacott a fait de brillantes démonstrations de la manufacture et de l'utilisation de leurs en huître nacrée locale aux agents de vulgarisation des pêches et aux pêcheurs de Papouasie et Nouvelle-Guinée, du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique et de Guam lors du Troisième Cours de formation à la pêche qui a eu lieu à Korror, dans l'archipel des Palaos, îles Carolines occidentales, dans le courant de l'année 1968.

ANNEXE 3SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE L'ÎLE WALLIS

Au cours de mon séjour à Wallis, j'ai assisté à une réunion d'un petit groupe comprenant les principaux pêcheurs de l'île, réunion qui a eu lieu dans les bureaux du Service de l'agriculture et dont l'objet était de discuter la situation actuelle de la pêche et les impératifs de son expansion future. Il est ressorti de ces discussions que l'on désire voir la création d'une société des pêcheurs de Wallis gérée et financée pour la plus grande part grâce à des ressources locales, mais bénéficiant de conseils et d'une aide technique, ainsi que d'un soutien financier partiel grâce à un Fonds d'avances remboursables. Cette société s'inscrirait dans le cadre d'une agence des pêches que l'on se proposerait de créer à Mata Utu avec l'appui du budget territorial français et/ou du "FIDES".

Au début, cette société ne serait qu'une petite entreprise-pilote, gérée par un groupe de 5 pêcheurs qui en seraient actionnaires à part égale, placée sous la direction générale du président élu. Pendant les premiers six mois, ils mettraient en opération immédiatement, à leurs frais, deux grandes pirogues à balancier de type local ; en outre, ils emploieraient 4 à 5 pêcheurs Wallisiens, formant ainsi des équipages qui pourraient par la suite reprendre un type plus moderne de pirogue de pêche équipée d'un moteur. Durant cette première phase, toutes les ventes de poisson seraient enregistrées en vue de déterminer la viabilité du projet et la décision de poursuivre, voire d'élargir, les opérations dépendrait de ces premiers résultats. Pendant la dernière phase de la période d'essai, le FIDES pourrait accorder des crédits pour la construction sur place de deux pirogues de pêche du type des îles Cook, dont les plans seraient fournis par la CPS. Un tel projet, s'il réussissait, pourrait éventuellement englober 10 pirogues et employer jusqu'à 20 Wallisiens qui, dans un premier temps, pêcheraient à la traîne et à la ligne à main, en dehors du lagon. Dans un second temps, la Société pourrait s'équiper d'un bâtiment plus grand, prévu pour la pêche en haute mer. Chaque nouvelle phase dépendra, d'une part, de la consolidation et du succès de la phase précédente et, d'autre part, de l'efficacité de l'assistance technique fournie par l'administration et d'autres organismes.

Nous recommandons, toutefois, qu'un programme expérimental de pêche, patronné par l'administration, soit entrepris par un pêcheur expert utilisant une vedette de pêche de haute mer et toute une gamme d'engins de pêche ; si ce programme donnait des résultats satisfaisants, on en ferait bénéficier la société. Pendant la durée de l'exécution de ce programme, on formerait des pêcheurs locaux à la manoeuvre de ce grand bâtiment, l'objectif étant que la société le reprenne

éventuellement à son compte. Grâce à la création d'un tel service des pêches, on assurerait la continuité de l'assistance technique et un appui logistique pour toute aide supplémentaire qui pourrait être fournie par d'autres experts et techniciens des pêches envoyés dans la région à la suite de demandes adressées à l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud. Le détail du matériel requis par ce service des pêches figure en annexe 5.

A longue échéance, la Société des pêcheurs de Wallis pourrait, avec l'assistance d'experts techniques fournis par l'ADPIPS, étendre son rayon d'action aux domaines suivants :

- 1/ Culture de l'huître nacrée pour l'exportation.
- 2/ Ostréiculture dans des zones sélectionnées.
- 3/ Relance de l'ancienne méthode de pêche au leurre en huître nacrée pour la capture des petits thons.
- 4/ Pêche au requin à la palangre de fond sur le tombant du récif, au filet à l'intérieur du lagon pour la production de chair de requin et d'ailerons de requin pour l'exportation.
- 5/ La culture et l'élevage du mullet et de Chanos chanos dans des zones sélectionnées du lagon.
- 6/ Le développement de la pêche au poisson d'appât destiné à la pêche thonière à la palangre dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de l'île principale.

Le succès de la société dépendra, dans une très large mesure, de l'effort que les membres et employés seront disposés à fournir, mais le pouvoir d'achat d'une grande partie des 5.000 habitants de Wallis, tous très friands de poisson et tous plus ou moins aidés financièrement par leurs parents employés en Nouvelle-Calédonie, fournira certainement un marché régulier permettant d'écouler toute la marée, que ce soit du poisson ou de la chair de requin ; cet apport variera le régime monotone de pilchards et de viande de boeuf de conserve importés qu'on achète quotidiennement dans les magasins locaux, régime qui est complété à intervalles très irréguliers par de petites productions locales de boeuf et de porc qu'on ne consomme généralement que lors de festins.

Au premier stade du développement de cette société de pêcheurs, l'administration estimera sans doute souhaitable de prendre en charge un voyage d'étude d'un mois au bénéfice d'un des membres de la société qui pourrait ainsi visiter la coopérative des pêcheurs de Nouméa, au sein de laquelle il participerait directement aux opérations quotidiennes de la pêche, apprendrait comment on transporte le poisson, se familiariserait avec la commercialisation et se mettrait au courant de la gestion de cette organisation en plein essor, expérience dont il ferait par la suite profiter sa propre société à Wallis.

---

ANNEXE 4PROPOSITIONS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN SERVICE ET D'UN PROGRAMME DES PECHES

Comme nous l'avons dit ailleurs dans ce rapport, la pêche à l'île Wallis est en sérieux déclin et les besoins en protéines de la population ne sont pas satisfaits. Pour augmenter la production locale de poisson et encourager la renaissance de la pêche locale, particulièrement en dehors du récif, il faudra un programme à plein temps prévu pour une période initiale de 3 ans. Le présent chef du Service de l'agriculture de l'île Wallis ne peut pas, du fait du temps qu'il doit consacrer aux autres formes de production primaire, se donner entièrement à l'exécution d'un tel programme. Il n'y a aucun autre fonctionnaire disponible sur place et, en conséquence, il faut donc rechercher une aide extérieure. Etant donné que les îles Wallis et Futuna sont un territoire français d'outre-mer, il serait logique de faire venir un pêcheur expert français pour prendre la direction du programme local de pêche. Nous pensons qu'il serait possible de recruter un tel agent dans un port de pêche au thon de la côte française de l'Atlantique, par l'intermédiaire de la grande coopérative des pêches connue sous le nom de "Pêcheurs de France", peut-être à St-Jean-de-Luz. Cet agent, qui aurait de sérieuses connaissances techniques sur la pêche au thon, à la traîne et à la ligne à l'appât vivant dans l'Atlantique, et presque certainement une bonne connaissance de la pêche à la palangre et au filet, saurait aussi manier des bâtiments de pêche de petit et de moyen tonnage équipés de moteurs marins Diesel modernes. Il aurait, en outre, par l'intermédiaire de son travail avec les "Pêcheurs de France", une bonne connaissance du fonctionnement des sociétés coopératives qui serait très utile à la société proposée des pêcheurs de l'île Wallis. Etant donné qu'il serait français, la question de langue ne poserait pas de problème. Au cours de son voyage pour gagner Wallis, il serait souhaitable qu'il passât de 8 à 10 jours à Papeete, et qu'il s'embarque à bord des bateaux de pêche à la bonite qui opèrent à partir de ce port pour se familiariser avec la méthode de pêche au leurre en huitre nacrée. Il ne serait peut-être pas possible, au cours de la première année du projet triennal, d'obtenir le bateau voulu pour permettre l'exécution d'un programme sérieux de pêche au large et, pour commencer, l'expert pourrait adapter une partie de son programme en utilisant la vedette de pêche "Combessa" dont on pourrait éventuellement remplacer le moteur actuel par un moteur diesel de 30 CV. Cet expert devrait aussi pouvoir disposer en même temps d'une pirogue du type des îles Cook, pour la pêche expérimentale, et il pourrait graduellement acquérir toute une gamme d'engins de pêche en vue d'essais à l'échelon local. La Société de pêcheurs de Wallis aurait déjà commencé à fonctionner avant l'arrivée de cet agent, et il devrait travailler en

étroite association avec ce groupe en qualité de conseiller, afin de l'inciter à améliorer les techniques de pêche, à mettre au point un système permettant de fabriquer de la glace pilée, et de les inciter à utiliser des glacières, à nettoyer le poisson en mer, et à construire un silo simple en ciment pour stocker la glace pilée. Il pourrait aussi constituer, grâce à un Fonds d'avances remboursables, un stock d'engins de pêche modernes pour la vente locale. En collaboration avec l'atelier de menuiserie de Mata Utu, il pourrait surveiller la construction d'autres pirogues de pêche des îles Cook, selon les besoins. Avec l'aide des experts techniques de l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud, il pourrait exécuter les travaux préliminaires nécessaires aux expériences de culture de l'huître nacrée, l'introduction d'huîtres comestibles, une enquête sur le stock de tortues marines et lancer un petit projet d'élevage de cet animal. Il serait utile aussi, à ce stade, d'effectuer une enquête sur le stock de poissons d'appât. Ayant acquis une bonne connaissance de la région pendant sa première année de séjour, il pourrait, dans le cadre de la deuxième phase du projet, mettre en opération un bateau de pêche en haute mer de 12 à 15 mètres et exécuter un énergétique programme de pêche en haute mer qui comprendrait la pêche à la traîne multiple, la pêche au thon à la palangre sur une petite échelle, peut-être la pêche au thon à la ligne et à l'appât vivant, et certainement l'utilisation du leurre en huître nacrée. L'utilisation de pièges à poisson sur le tombant extérieur du récif devrait faire l'objet de recherches ; il se peut que la pêche à la ligne à main soit rentable ; on devrait aussi étudier l'utilisation de carrelots pour capturer les poissons pélagiques qui entrent dans le lagon par les passes. La pêche au requin à la palangre, ainsi que l'utilisation de filets de nylon à grosses mailles, permettraient d'alimenter le marché local en chair et en foie de requin et produiraient en outre des ailerons pour l'exportation.

Un agent sérieux et compétent du point de vue technique, qui aurait à sa disposition un bon bateau et une gamme assez variée d'engins de pêche, aurait amplement de travail et, en outre, la satisfaction de former les pêcheurs wallisiens à l'utilisation de méthodes de pêche modernes. Il serait prévu, vers la fin du projet, de transférer le grand bateau de pêche à la Société de pêcheurs de Wallis qui en assurerait dès lors la gestion et y embarquerait son propre équipage. Les recettes provenant de la vente des poissons à Mata Utu devraient faire l'objet d'une comptabilité rigoureuse et être versées soit au projet pour l'achat de combustibles, d'engins, etc. soit aux recettes générales du territoire. Si l'on tenait un registre détaillé des méthodes utilisées, des poissons capturés, du temps, des températures et des thermoclines, des variations saisonnières, des déplacements des poissons, on accumulerait toute une somme de données en vue de l'expansion et du développement futurs de la pêche. Un tel programme permettrait de faire le bilan des ressources locales, de

découvrir les meilleurs moyens de capturer le poisson à la bonne saison et, finalement, grâce à l'encouragement actif de la Société de pêcheurs de Wallis et à son aide, de décider s'il est possible de ressusciter la pêche à Wallis, d'en faire une entreprise rentable et d'alimenter le marché local pour des consommateurs qui, répétons-le, sont très friands de poisson.

L'administration des îles Wallis et Futuna pourrait, si elle le juge utile, demander que le spécialiste des pêches de la CPS visitât le territoire périodiquement pour y tenir des consultations avec le pêcheur expert, faire le point des activités et, le cas échéant, suggérer des modifications au programme ; ce service pourrait être fourni sur demande.

Une liste du matériel qui serait nécessaire au Service des pêches de l'île Wallis figure à l'annexe 5. Il n'entre pas dans le propos du présent rapport d'établir le coût des différentes rubriques, des salaires, des frais de voyage, de l'hébergement, des indemnités et d'autres dépenses qui dépendent des conditions locales ; il vaudrait mieux les calculer, si nécessaire en consultation avec le spécialiste des pêches de la CPS, à une date ultérieure si on décide d'exécuter les recommandations présentées ici. Je serais tout à fait disposé à collaborer à ce travail si on me le demandait.

---

SERVICE DES PECHEES DE L'ILE WALLIS - EQUIPEMENT ET SERVICES PROPOSES\*

Nom- bre	Description	1ère année	2ème année	3ème année
<u>CHAPITRE A - PERSONNEL</u>				
1	Pêcheur expert /France/ /contrat de 3 ans/	*	*	*
2	Equipage /Wallis/	*	*	-
1	Spécialiste de la pêche au thon /détaché de Tahiti/	*6mois	-	-
	Hébergement, voyages, indemnités spéciales	*	*	*
<u>CHAPITRE B - DEPENSES COURANTES</u>				
	Entretien et exploitation des bateaux	*	*	-
	Entretien et roulage d'un véhicule	*	*	*
	Remplacement des engins de pêche d'essai	*	*	-
	Frais de bureau et généraux (publications, fournitures de bureaux, divers)	*	*	*
	Entretien et fonctionnement de l'installation de fabrication de glace pilée	*	*	-
<u>CHAPITRE C - DEPENSES SPECIALES</u>				
1	Vedette à moteur /Wallis/	*	-	-
1	Remplacement du moteur /Fidji/ /France ?/	*	-	-
	Aide à la navigation ; écho-sondeur - thermomètre thermistor ; radio, etc.	*	-	-
1	Pirogue type des îles Cook /Wallis/	*	-	-
1	Moteur hors-bord /Fidji/	*	-	-
	Achats d'engins de pêche	*	*	-
1	Véhicule et remorque	*	-	-
1	Machine à fabriquer la glace pilée	*	-	-
	Achat de glacières et d'un silo	*	*	-
	Construction d'un entrepôt et d'un bureau	*	*	-
1	Bateau de pêche en haute mer (comme <u>alternative</u> au poste 10, vedette à moteur et au poste 11, remplacement du moteur)	*	peut-être	-

- Nom- bre	Description	1ère année	2ème année	3ème année
	<u>CHAPITRE D - COMPTE DE RESERVE DIVERS</u>			
	Fonds d'avances remboursables (Société des pêcheurs de Wallis)	*		
	Voyages d'étude interterritoriaux	*		
	Essais de culture de l'huître nacrifère.		*	*
	Essais d'ostréiculture		*	*
	Contribution provisoire au pourcentage des frais locaux des experts techniques visitant Wallis	*	*	*

ASSISTANCE TECHNIQUE D'ORGANISMES INTERNATIONAUX

La Troisième Conférence technique des pêches, qui a eu lieu au Siège de la CPS à Nouméa en juin 1968, a recommandé la création d'une agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud qui serait chargée d'entreprendre, avec l'aide d'experts internationaux, un certain nombre de projets de viabilité et de développement ayant une valeur pratique pour les territoires insulaires dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. Cette recommandation a, par la suite, été appuyée lors d'une réunion de consultants des pêches de niveau plus élevé, tenue à Honolulu en août 1968, et la Huitième Conférence du Pacifique Sud, qui a eu lieu à Nouméa en octobre 1968, a ensuite recommandé que l'on fasse une demande au PNUD(FS) pour obtenir une aide financière permettant de créer une telle agence. Le PNUD(FS) a donné son approbation en janvier 1969 et le Plan d'opérations de l'agence est, à l'heure actuelle (août 1969), à la signature par les gouvernements-membres métropolitains. Le directeur du projet (désigné) de l'agence, au siège de l'ADPIPS, aux bons soins de la CPS à Nouméa, est constamment saisi de demandes de territoires qui voudraient réaliser des projets de développement et d'expansion des pêches locales dans différents domaines.

L'Administration des îles Wallis et Futuna pourrait, à l'heure actuelle, désirer formuler une demande officielle au directeur du projet de l'ADPIPS pour obtenir de l'aide en vue de réaliser les projets énumérés ci-après, qui ont été discutés avec le spécialiste des pêches de la CPS durant sa récente mission à Wallis :

- 1/ Bilan des possibilités de mise en valeur des ressources côtières et lagunaires, y compris la pêche au poisson d'appât.
- 2/ Essais de méthodes modernes de la culture de l'huître nacrée et de l'huître perlière.
- 3/ Etude de viabilité sur l'ostréiculture dans des zones sélectionnées.
- 4/ Recherches sur la viabilité de la mariculture diversifiée.
- 5/ Démonstrations de méthodes de pêche à des groupes de pêcheurs insulaires.
- 6/ Démonstrations de la technique de la pêche au leurre en huître nacrée tahitien.
- 7/ Bilan des stocks de tortues marines.

Il convient de souligner que la création d'un service local des pêches à l'île Wallis fournirait l'appui logistique nécessaire si l'on doit tirer le maximum d'avantages des services d'experts détachés dans la région pour l'un quelconque des projets énumérés ci-dessus. Sans une telle infrastructure locale, et la disponibilité de personnel de contrepartie avec qui travailler, personnel qui pourrait être formé par les experts détachés, il est peu probable que l'on arrive à des résultats permettant de développer la pêche dans la région.

TYPES DE BATEAUX DE PECHE APPROPRIESA. LAGON ET A PROXIMITE DU RECIF

La pirogue à balancier wallisienne est très lourde ; la coque est faite d'un tronc d'arbre évidé et les plats-bords de grosses planches mal équarries. Le balancier lui-même, pesant et encombrant, est fixé à la coque principale par de grosses vergues. Les pêcheurs disent que ces embarcations sont difficiles et fatigantes à manoeuvrer et qu'ils hésitent à les engager dans les passes pour s'aventurer en pleine mer.

Le type de pirogue utilisé aux îles Cook et, dans une certaine mesure, aux Samoa Occidentales, serait une amélioration sous bien des aspects. La construction en est plus simple car elle est faite de matériaux plus légers et elle est non seulement solide mais plus manoeuvrable. La coque principale faite soit de contreplaqué marin soit de planches légères fixées sur une membrure sciée à la main, demande moins de temps et d'effort à construire et le balancier, étant évidé, donne plus de flottabilité. M. Jean-Yves Aprion, menuisier à Mata-Utu, pourrait construire ce genre de pirogue sans aucune difficulté. La CPS peut en fournir les plans.

En modifiant légèrement la coque de cette pirogue, on pourrait aussi construire un catamaran de 7,30 m, muni d'une plate-forme de travail de 2,45 m à 2,75 m de largeur et de 3 m de longueur. Ce catamaran serait très utile pour la pêche au requin à la palangre d'une part, et au filet de fond à l'intérieur du lagon d'autre part. Equipées d'un moteur hors-bord de 8 à 10 CV (SAE), ces embarcations seraient rapides et maniables, particulièrement si le moteur était muni d'un embrayage. Elles pourraient aussi servir de plate-forme de plongée pour le projet de culture de l'huître nacrée.

B. EN DEHORS DU RECIF

Pour mettre en oeuvre un programme dynamique de pêche en haute mer, dans un petit rayon d'action autour du récif, il faudrait une vedette de pêche pouvant voguer en haute mer. Ce bateau devrait mesurer de 9 à 10,60 m de longueur, de 2,75 à 3,65 m de largeur, avoir un bouchain bien rond et de belles lignes pleines, l'arrière étant soit arrondi soit une large barre d'arcasse. Il devrait avoir un court pont avant, avec un espace de resserre en-dessous, un espace ouvert comme plan de travail, équipé d'un palan à l'avant et à tribord, ainsi qu'un abri situé immédiatement derrière le plan de travail pour protéger à la fois le timonier et la chape du moteur. La section arrière du

bateau devrait avoir un cockpit de pêche de bonnes dimensions. Ce bateau, équipé d'un moteur marin diesel de 60 à 70 CV (SAE), serait puissant et pourrait atteindre une vitesse de 8 à 9 noeuds. Il devrait aussi être muni de voiles, d'une radio de communication avec la terre sur les longueurs d'onde de la police et de l'Office des postes, ce qui lui donnerait plus de sécurité. Il faudrait aussi un sondeur à écho transcripteur, allant jusqu'à une profondeur de 150 brasses, ce qui serait un avantage pour les opérations de pêche à la ligne à main par grands fonds sur le versant du récif face à la mer, et pour des enquêtes océanographiques d'ordre général à l'intérieur du lagon.

Ce type d'embarcation serait tout à fait valable pour les opérations de pêche au thon à la palangre sur une petite échelle, pour la pêche à la traîne multiple, pour la pêche au thon à la ligne et au leurre, ainsi que pour la pêche au requin, soit à la palangre, soit au filet, la pêche à la ligne de fond et la pêche au piège.

Si l'on devait acheter ce type de vaisseau outre-mer, il y aurait de gros frais de transport, et si on devait le construire localement en bois importé, il faudrait acheter des machines supplémentaires, qui sont coûteuses. Il convient de peser tous ces facteurs par rapport à la possibilité de construire la coque en béton armé, ce qui requiert l'utilisation d'outils et d'équipement qui existent déjà dans l'île et l'importation de matériaux ne demandant qu'un minimum de manutention et de stockage, c'est-à-dire des rouleaux de fil de fer, des rouleaux de grillage, des tubes de fer, des tuyaux à eau et du sable. Le sable corallien que l'on trouve à Mata Utu n'est pas de la meilleure qualité pour la construction en béton armé, et l'on pourrait trouver du sable de silice soit en Nouvelle-Calédonie, soit aux îles Fidji, soit aux Nouvelles-Hébrides ; or, le Moana, au cours de ses déplacements réguliers, fait escale dans tous ces territoires.

Les plans d'un cotre de pêche de Nouméa, adaptés en vue de la construction en béton armé, doivent être terminés prochainement et pourront être fournis par le Siège de la CPS. On peut également obtenir des plans de bateaux auprès de la Section des bateaux de pêche de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome.

En Nouvelle-Zélande, deux firmes construisent des bateaux de 9 à 11 m, l'une utilisant des coques en fibre de verre, l'autre des coques en béton armé et l'on peut obtenir tous renseignements sur ces types de bateaux en s'adressant à la CPS.

Si le principe de la mise sur pied à l'île Wallis d'un projet de développement de la pêche était accepté, il serait souhaitable que le pêcheur expert ait des consultations avec le spécialiste des pêches de la CPS pour obtenir de plus amples renseignements, ce qui pourrait peut-être l'aider à décider du type de bateau convenant le mieux au projet.

---

ANNEXE 8CHE EN EAU DOUCE

Lac de cratère Lalolalo. Ce lac mesure environ 415 m de diamètre, a une profondeur de quelque 40 brasses et est entouré de falaises rocheuses et escarpées d'une trentaine de mètres de hauteur. Le rivage sud-est du lac est accessible par un sentier étroit et difficile qu'il faut emprunter avec précaution.

A la température ambiante de 31°C, celle de l'eau était de 27,8°C, la salinité de 0° et le pH de 6 à 7. L'eau est légèrement verdâtre et, au niveau du lac, les flancs du cratère sont recouverts d'une épaisse végétation. Nous avons vu beaucoup de sternes blanches, de sternes à longue queue et de noddis à chape blanche ; il semble que ces oiseaux font leur nid dans des trous dans la falaise.

Des tilapia ont été introduits dans ce lac il y a trois ans ; ils mesurent maintenant de 20 à 22 cm de longueur et forment des bancs. On peut les voir, fréquemment, brisant la surface de l'eau. Il y a également des anguilles en assez grand nombre et il existe une légende wallisienne sur une anguille géante (serait-on au Loch Ness ?).

Le lac de cratère Lanutavake a un diamètre d'environ 275 m et l'accès en est facile par un sentier assez commode qui mène au rivage sud-est du lac. Les falaises, abruptes, sont recouvertes d'une végétation luxuriante. On dit que la profondeur de ce lac est de 25 brasses.

A la température ambiante de 31,7°C, celle de l'eau était de 28,3°C, la salinité de 0° et le pH de 6 à 7. Il semble que l'introduction de tilapia, il y a trois ans, a très bien réussi.

Nous avons envisagé la possibilité d'introduire des "black bass" dans ces deux lacs tant pour l'alimentation que comme poisson de sport. Il faut se souvenir, cependant, que ces poissons sont carnivores et très voraces et qu'ils réduiraient très certainement le stock de tilapia. Toutefois, ceci n'aurait peut-être pas de conséquences très fâcheuses, car le Wallisien n'aime guère le tilapia : il préfère de beaucoup le poisson de mer quand il peut en trouver.

On pourrait, éventuellement, songer à introduire dans ces lacs la grosse écrevisse d'eau douce (Cherax preissi), et, bien que ces animaux puissent arriver à peser de 3 à 400 g pièce, il serait assez difficile de les capturer étant donné la profondeur des lacs. Par ailleurs, les "black bass", en admettant qu'on décide de les introduire, attaqueraient voracement les jeunes écrevisses.

Les autres étendues d'eau douce que j'ai vues étaient peu profondes, chaudes, à niveau variable et je ne considère pas que l'on puisse songer à y introduire le tilapia.

CONSERVATION DES RESSOURCES MARINES

Les poissons du lagon sont la proie constante tant de l'homme que d'autres ennemis naturels, et il semblerait que l'on constate non seulement une diminution du nombre des prises par pêcheur mais encore une réduction de la taille des poissons des différentes espèces.

L'utilisation incontrôlée et abusive de longs filets à petites mailles, trop souvent accompagnée de stupéfiants, obtenus à partir de racines de plantes que l'on répand autour des fonds coralliens, ont eu un effet cumulatif et détruit de grandes quantités de petits poissons. Il faudrait promulguer l'interdiction d'utiliser ces filets à petites mailles, sauf dans certains cas bien précis, telle la capture de poissons d'appât, et on devrait mettre en usage des filets à plus grosses mailles qui ne pourraient être utilisés qu'en vertu de règlements bien précis. Il conviendrait d'éliminer entièrement l'usage des stupéfiants.

Les pêcheurs sous-marins déclarent qu'au cours des cinq à huit dernières années, le nombre de grosses loches, de perroquets et de napoléons, a considérablement diminué. Ils admettent volontiers que ceci est dû au plus grand nombre de fusils sous-marins mis en vente et également à la pêche sous-marine de nuit au harpon, qui est maintenant pratiquée avec des projecteurs étanches. Ces projecteurs aveuglent le poisson qui devient alors une proie facile pour le pêcheur au harpon. Cette pratique néfaste devrait être prohibée, le nombre des fusils sous-marins limités, et peut-être même soumis à l'obtention d'un permis annuel.

Il semble aussi que le lagon soit peuplé de requins et ceux-ci aussi, bien entendu, prennent une bonne partie du poisson. Il serait possible de réduire le nombre de ces prédateurs en utilisant des lignes à requins dans les zones coralliennes et dans les lieux où passent les poissons à l'intérieur du lagon, et aussi des filets à requins en nylon et à grandes mailles, posés dans les zones où le fond est dégagé. Puisque la population locale accepte de consommer la chair de requin, et que l'on peut traiter les ailerons de ce squalé pour l'exportation, ces opérations pourraient être profitables.

On peut également envisager la possibilité d'imposer des limites de taille en ce qui concerne les poissons sédentaires vivant aux alentours du récif, étant donné que la pêche à tort et à travers des jeunes poissons comestibles ne fera qu'appauvrir encore plus les stocks pour l'avenir ; l'ORSTOM pourrait peut-être entreprendre des études préliminaires dans ce domaine.

Pour assurer l'observation des règlements, il faut un contrôle. Il ne serait pas possible d'affecter du personnel du Service des pêches à cette seule tâche, mais il y a des agents de police dans l'île et les notabilités des villages pourraient être nommés conservateurs des pêches honoraires et habilités à signaler les infractions au Chef du Service de l'agriculture qui poursuivrait l'affaire devant les tribunaux.

---

ISTE DE RECOMMANDATIONS

Créer une société de pêcheurs, en premier lieu dans le but d'accroître les prises pour alimenter le marché local, et aussi pour former des pêcheurs en vue d'augmenter la production.

Construire une pirogue du type des îles Cook et en faire la démonstration, et recueillir des fonds grâce à des avances remboursables pour la construction d'unités supplémentaires au fur et à mesure des besoins.

Mettre sur pied la vente de leurres de pêche à la traîne "Phleuger record", des cuillers "blue mullet", taille 7.

Importer un stock de départ de filets à requins standard en nylon bleu, en vue d'en faire la démonstration sur place et de les vendre aux pêcheurs.

Prévoir des visites d'études à la Société coopérative des pêcheurs de Nouméa au bénéfice d'un des membres de la société des pêcheurs.

Prévoir une brève mission du bateau océanographique de l'ORSTOM, "Coriolis", pour faire des recherches sur les thermoclines aux alentours de l'île et la conduite de la pêche thonière à la palangre.

Etudier la possibilité de construire à Mata Utu une vedette de pêche hauturière en béton armé.

Envisager la sélection d'un candidat wallisien pour le faire former aux techniques et à la conduite de la pêche à Nouméa (SPC/ORSTOM/ALPIPS/Coopérative des pêcheurs), pendant une période de six mois, afin qu'il puisse être l'homologue local au sein du Projet de développement des pêches proposé.

Obtenir de Tahiti, à titre temporaire, le détachement d'un expert de l'utilisation du leurre en huître nacrée pour la pêche des thons de petite taille.

Recruter un pêcheur expert français pour lancer un programme expérimental de pêche de trois ans et créer un service des pêches à Wallis.

Soumettre une demande d'assistance technique à l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud comme indiqué à l'annexe 6.

Promulguer une législation pour éliminer les méthodes de pêche indésirables, imposer des dimensions quant aux filets, et limiter le nombre des pêcheurs sous-marins afin de mettre en oeuvre un système de conservation équilibré et de conduite des ressources lagunaires.

Nommer des conservateurs des pêches honoraires, qui seraient chargés de signaler les délits et toutes autres infractions à la législation sur les pêches.

Encourager l'utilisation des moteurs hors-bord et créer un stock de pièces de rechange.

Prévoir la mission d'un biologiste de la faune marine de l'ORSTOM, pour lancer des études sur les peuplements de poissons dans le lagon, et donner des conseils sur les règlements et les impératifs de la conservation et de la conduite des pêches.

APPENDICE IPECHE A LA TRAIINE AU LARGE DU LAGON DE WALLIS  
1968

Jours de pêche	= 13 (fins de semaine)
Nombre de captures	= 146
Poids total	= 736 kg
Poids moyen	= 5 kg
Poids individuels	= 1 requin de 80 kg 1 requin de 50 kg 1 thazard de 22 kg 1 bécune de 17 kg 1 chinchard de 13 kg 2 chinchards de 10 kg chacun 29 bécunes de 8,5 kg chacune.

Capture moyenne par jour de 8 à 10 heures pour 3 lignes = 56 kg  
 Frais de la vedette "Combessa", à 35 litres d'essence par sortie = 500 fr CFP  
 Valeur en espèces du poisson, pour une sortie normale=(56x40)=2.240 fr CFP

MATA-UTU, le 25 novembre 1968  
 signé : B. Pasquelin

Observations

Mois les plus propices à la pêche = octobre, novembre, décembre.  
 Période la plus propice pendant le mois = dernier quartier de la lune.  
 Conditions optima de la mer = agitée - force 3/4 échelle de Beaufort.  
 Leurres = cuillers et appât. Cuiller "blue mullet", N°7.  
 Zones les plus favorables = nord - nord-est - est - sud-est.  
 Peu de poissons capturés loin du récif.  
 Pêche à la traîne dans le lagon = rendement médiocre.  
 Deux tangons, 2 petits tambours à main/200 B/S monofil bleu  
 Vitesse : 4/5 noeuds.

Juillet 1969

1 bonite = 48 kg  
 1 thazard bâtard = 26,500 kg

Juin 1969

1 thon à nageoires jaunes = 8 kg.

---

PROGRAMME DE TRAVAIL DU "COMBESSA", D'AOUT A NOVEMBRE 1969  
(à raison de deux jours par semaine en plus du samedi)

1. Continuer la pêche à la traîne pour obtention d'appâts destinés aux lignes à requins et aux lignes à main.
  2. Pose de lignes à requins à l'intérieur des passes ; comparer les captures entre les nuits avec lune et sans lune ; noter variétés et poids.
  3. Lignes à main jusqu'à 300 m de profondeur sur la côte ouest.
  4. Lignes à requins sur le tombant du récif extérieur vers 20 m de profondeur, avec petits flotteurs intermédiaires.
  5. Pêche de nuit à l'extérieur au carrelet, côte ouest, extérieur :
    - a) lampe à gaz en surface
    - b) ampoule immergée vers 5 - 10 m
    - c) phare vertical avec écrans de couleurs (rouge, rose, bleu)Observer le sens de rotation des poissons, collecter et mettre au formol les spécimens de plus de 10 cm (poissons d'appât).
  6. Construire un piège à poissons face à Utuleve et enregistrer les captures. Placer un second piège (filet flottant) à la suite du premier.
  7. Chercher des spécimens d'"Atule" et d'"Operu", noter les dates.
  8. Construire quatre radeaux en bambous et palmes de 2 x 2 m et les ancrer :
    - face Mata Utu (1)
    - entre Fatumanini et Fugauvea, côté lagon (2)
    - -idem- côté haute mer vers profondeur 20 m (1)
  9. Collecter des renseignements concernant la pêche sous-marine :
    - nombre de fusils
    - nombre de captures par sortie et nombre d'heures
    - fréquence des sorties (wallisiens et européens)
    - combien de pêcheurs de nuit ?
    - " " de jour ?
    - noms des espèces capturées et tailles.
-